



N° 2

Date de
convocation :
12 janvier 2023

Nombre de
membres : 15
- en exercice : 15
- présents : 10
- votants : 10

Objet : Rapport
d'orientation
budgétaire

Envoyé en préfecture le 24/01/2023

Reçu en préfecture le 24/01/2023

Publié le

ID : 077-267701662-20230112-02_01_2023-DE

S²LOW

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE VERT-SAINT-DENIS**

L'an deux mil vingt trois, le neuf février à dix huit heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame SIMON PAROUTY Laurence, Vice-Présidente.

Étaient présents, Mesdames : BERINO, BOUCHARIN, CELESTIN, CHARPENTIER, DUPRIEZ, MEBROUK
Messieurs : ALBERT, LEBRUN, OUAHOU.

Absents excusés :
Mesdames : GALBRUN, VEYSSADE
Messieurs : BAREILLE, BERNHEIM DEMARQUAY,

A été élu secrétaire de séance : M. Lebrun

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'article n° 2312-1 du code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé concernant les orientations générales du budget 2023

DELIBERE :

Article 1^{er} : Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'année 2023.

- Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme, à Vert-Saint-Denis, le 13 janvier 2023.

La Vice-Présidente
Laurence SIMON PAROUTY

